

Trajectoire pour les usagers nécessitant un ou plusieurs examens au département de radiologie

Amendement à la trajectoire initiale du 6 avril 2020 pour les usagers jaunes ou rouges de l'urgence

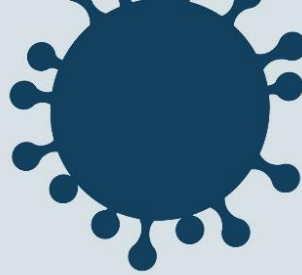
1. Remplir la requête de radiologie avec toutes les informations obligatoires ainsi que le type d'isolement de l'usager.
2. Faxer la requête au # suivant : 418-338-7799 avec la mention d'où vient l'usager sur la demande. Le service de radiologie confirmera par téléphone avoir reçu la demande. Urgence COVID **54010**.
3. Pour les radiographies suivantes, elles doivent être faites au chevet avec le mobile

Rx pulmonaire AP
Rx Abdomen simple
Rx membres supérieurs et inférieurs
RX Bassin
Rx colonne AP seulement

Par la suite, il peut s'avérer que certaines radiographies doivent être faites au département. Il est possible de contacter le radiologiste pour une lecture prioritaire afin de voir s'il est vraiment nécessaire de déplacer l'usager au département pour complément d'examen.

S'il y a lieu de déplacer le patient en radiologie, le technologue recevra la requête par fax et il appellera l'urgence lorsqu'il sera prêt. L'usager sera accompagné par l'équipe (le brancardier, l'agent de sécurité et l'entretien ménager) doit revêtir un ÉPI propre (blouse, masque de procédure ou N-95, gants, protection oculaire) selon le type d'isolement et se dirige en radiologie directement dans la salle 1. L'entretien manager doit procéder à la désinfection des surfaces « high-touch » touchées Le technologue fera l'examen avec l'équipement de protection requise (blouse, masque de procédure ou N-95, gant, protection oculaire).

Après l'examen, l'usager sera raccompagné par l'équipe à l'urgence toujours avec l'équipement de protection requise (blouse, masque de procédure ou N-95, gants, protection oculaire) en procédant à la désinfection des surfaces « high-touch » touchées pendant le transport et la salle sera nettoyée selon la précaution gouttelette / contact protection oculaire.



Pour toutes autres radiographies : elles doivent être faites au département, le technologue recevra la requête par fax et il appellera l'urgence lorsqu'il sera prêt. L'utilisateur sera accompagné par l'équipe (le brancardier, l'agent de sécurité et l'entretien ménager) doit revêtir un ÉPI propre (blouse, masque de procédure ou N-95, gants, protection oculaire) selon le type d'isolement et se dirige en radiologie directement dans la salle 1. L'entretien ménager doit procéder à la désinfection des surfaces « high-touch » touchées Le technologue fera l'examen avec l'équipement de protection requise (blouse, masque de procédure ou N-95, gant, protection oculaire).

Après l'examen, l'utilisateur sera raccompagné par l'équipe à l'urgence toujours avec l'équipement de protection requise (blouse, masque de procédure ou N-95, gants, protection oculaire) en procédant à la désinfection des surfaces « high-touch » touchées pendant le transport et la salle sera nettoyée selon la précaution gouttelette / contact protection oculaire.

Pour le transport des usagers jaunes sur pied ou en civière qui doivent aller au département :

- Le technologue est en charge de coordonner tous les examens de l'utilisateur en un seul déplacement entre l'urgence et la radiologie.
- Le personnel de l'urgence doit préparer et coordonner le transport de l'utilisateur vers la radiologie
- Pendant l'examen, la civière restera dans la salle d'examen de la radiologie peu importe le type de précaution gouttelette / contact protection oculaire. L'utilisateur repartira sur celle-ci

Désinfection de l'appareil mobile ou de la salle d'examen

Pour les usagers à protection gouttelette / contact + protection oculaire

- **Au département** : Immédiatement après le départ de l'utilisateur, retirer la lingerie et désinfecter la salle et tout ce qui a été touché par l'utilisateur ou par le personnel.

- Disposer selon les procédures habituelles en gouttelette / contact protection oculaire. Voir pièce jointe.
- **Au chevet** : Immédiatement après l'examen, nettoyer l'appareil selon la procédure habituelle en gouttelette /contact protection oculaire. Voir pièce jointe.

Dans le cas d'une précaution aérienne / contact renforcée (IMGA ou réanimation)

- **Au département** : Immédiatement après le départ de l'utilisateur, retirer les fournitures et la literie. Attendre le changement d'air (1h10 ou se référer à la charte de changements d'air) avant d'effectuer la désinfection de type Contact par l'équipe de l'hygiène et salubrité.
- **Au chevet** : Disposer selon les procédures habituelles en aériennes / contact renforcées. Immédiatement après l'examen, nettoyer l'appareil mobile selon la procédure habituelle aérienne / contact renforcées. Voir pièce jointe.

*** Les examens seront lus en priorité. Il sera de la responsabilité du médecin prescripteur d'en assurer le suivi.

*** L'utilisateur ne doit pas rester dans les salles d'attente de la radiologie. S'assurer que l'utilisateur entre directement dans les salles d'examen lorsque prêt.

*** Il peut s'avérer nécessaire de contacter la radiologiste de garde pour déplacer l'utilisateur jaune au département.

*** Cette trajectoire peut être annulée en tout temps s'il y a augmentation des cas dans notre région.

« Signature autorisée »

Comité local covid exécutif

Version 15 octobre 2020